



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA SUPERVISION DE SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES

SITUATION DES SFD

2012

TRIMESTRE 1

TRIMESTRE 2

TRIMESTRE 3

TRIMESTRE 4

AVANT-PROPOS

--- 0 ---

La présente publication fait la situation trimestrielle du secteur à partir des données financières et non financières fournies par les Systèmes Financiers Décentralisés (Sfd).

Certaines difficultés liées au système d'information des institutions sont encore persistantes mais une nette amélioration est constatée dans la transmission des données financières exigées par les instructions 10-08-2010, 16-12-2010 et 20-12-2010. Cette présente publication est issue de ces données et concentre plus de 80% du sociétariat, 87% de l'encours des crédits et 89% de l'encours des dépôts.

A travers cette sixième publication de la Situation des Sfd, la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés (DRS-Sfd) poursuit l'objectif de mettre à la disposition des utilisateurs et des décideurs publics, les données conjoncturelles les plus récentes du secteur de la microfinance.

Un focus est attaché, en annexe, pour rappeler les indicateurs de rentabilité.

Table des matières

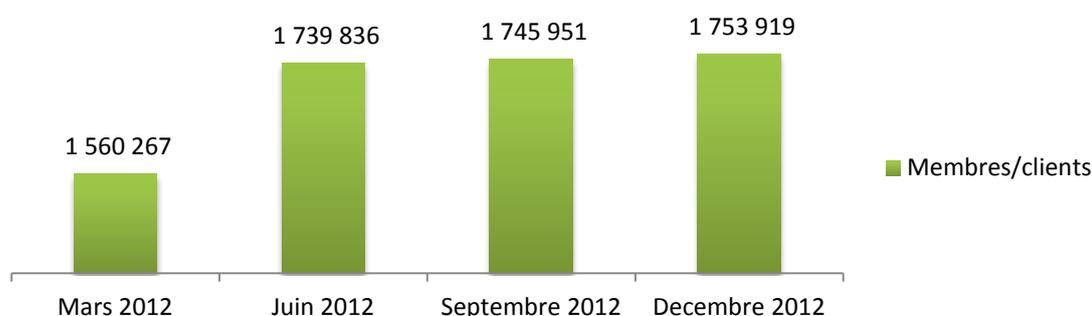
Evolution du nombre de membres/clients.	4
Encours des crédits.....	4
Taux de créances en souffrance (PAR à 90 jours)	5
Dépôts	5
Dispositif prudentiel : Ratios	6
Limitation des risques auxquels est exposée une institution	6
La norme de capitalisation ou ratio de solvabilité	7
La liquidité des Sfd.....	7
Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit.....	8
Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables	8
Limitation des prises de participations	9
Financement des immobilisations.....	9
Limitation des prêts aux dirigeants et au personnel ainsi qu'aux personnes liées.....	10
Limitation des risques pris sur une seule signature	10
Indicateurs de rentabilité	11
Méthodologie de calcul des Indicateurs de rentabilité	13

Marqué par les difficultés de certains SFD durant le deuxième semestre et les dépenses de fin d'année des ménages, les dépôts enregistrent une légère baisse au quatrième trimestre 2012. A l'opposé, il est observé un maintien des tendances haussières du sociétariat et de l'encours des crédits. Parallèlement, la qualité du portefeuille des SFD s'est également améliorée.

Evolution du nombre de membres/clients.

Le nombre de membres/clients a augmenté au cours du quatrième trimestre passant de 1 745 951 à 1 753 919, soit une progression de 0,46% en glissement trimestriel. Le taux de pénétration des Sfd reste stable avec 14% indexé à la population totale, et 42% rapporté à la population active.

Graphique 1 : Evolution du sociétariat



Encours des crédits

Hausse de l'encours de crédit et baisse du taux de créance en souffrance.

En fin décembre, la tendance haussière de l'encours de crédits octroyés par les Sfd s'est maintenue. En effet, l'encours de crédit s'est établi à 227,5 milliards contre 220,7 milliards en fin, soit une progression de 3,1% contre 1,3% au dernier trimestre.

Graphique 3 : évolution de l'encours de crédit



Taux de créances en souffrance (PAR à 90 jours)

La tendance baissière du taux de créance en souffrance se maintient en fin 2012, passant de 5% en fin septembre à 4,05% soit une baisse de 0,95 points de base.

Graphique 4: Evolution du taux de créances en souffrance



Dépôts

Baisse des dépôts à la fin du quatrième trimestre 2012.

Après trois trimestres consécutifs de hausse, les dépôts enregistrent une baisse et se situent à 175 milliards contre 176 milliards au trimestre précédent, soit une baisse de 0,52%.

Graphique 5 : évolution de l'encours des dépôts

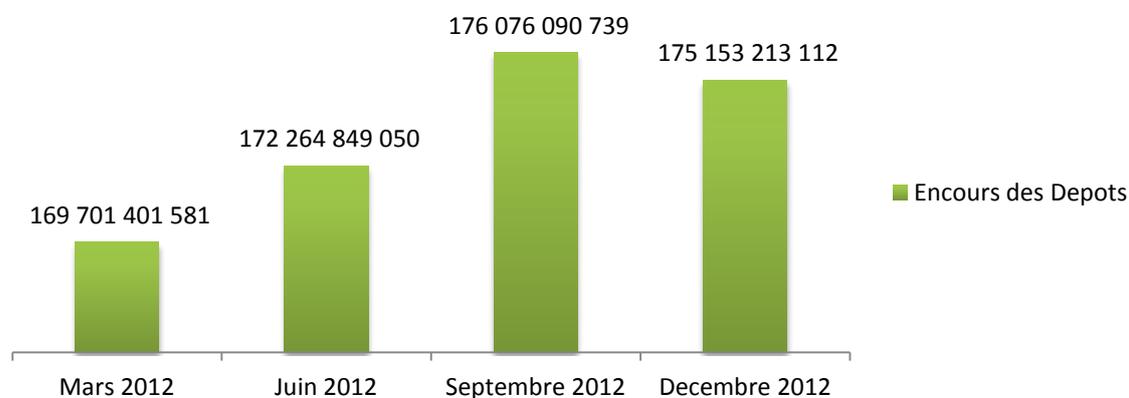


Tableau récapitulatif: Sociétariat, encours de crédits et dépôts des Sfd

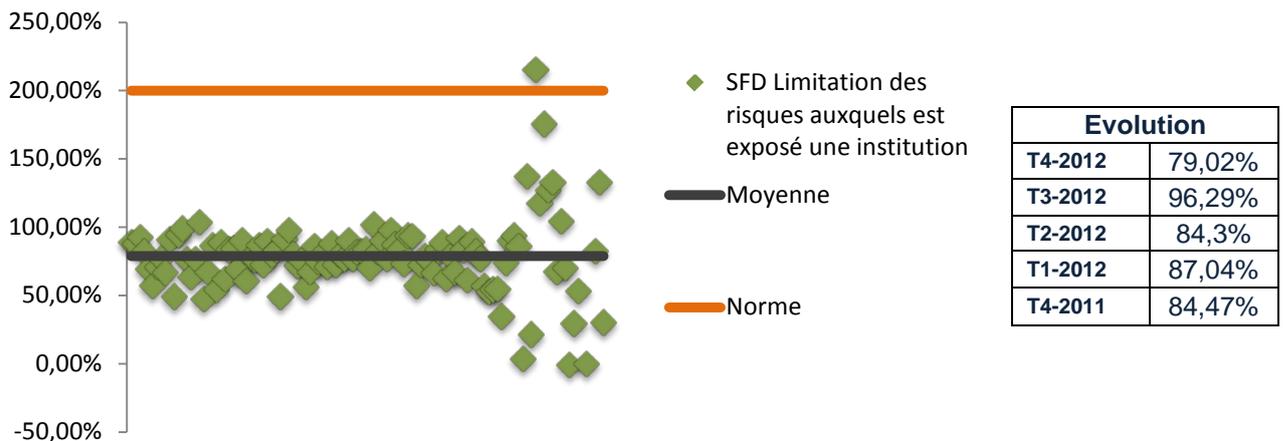
	Mars 2012	Juin 2012	Septembre 2012	Décembre 2012	Evolution
Membres/clients	1 560 267	1 739 836	1 745 951	1 753 919	0,46%
Encours des Dépôts	169 701 401 581	172 264 849 050	176 076 090 739	175 153 213 112	-0,52%
Encours des Crédits	212 855 135 428	217 977 738 182	220 740 541 585	227 561 477 507	3,09%
Taux de Créance en Souffrance	4,93%	5,13%	5,00%	4,05%	-0,95

Dispositif prudentiel : Ratios

Limitation des risques auxquels est exposée une institution

Au quatrième trimestre, les Sfd ont affiché une moyenne de 79,02% contre 96,29% au trimestre précédent.

Limitation des risques auxquels est exposée une institution

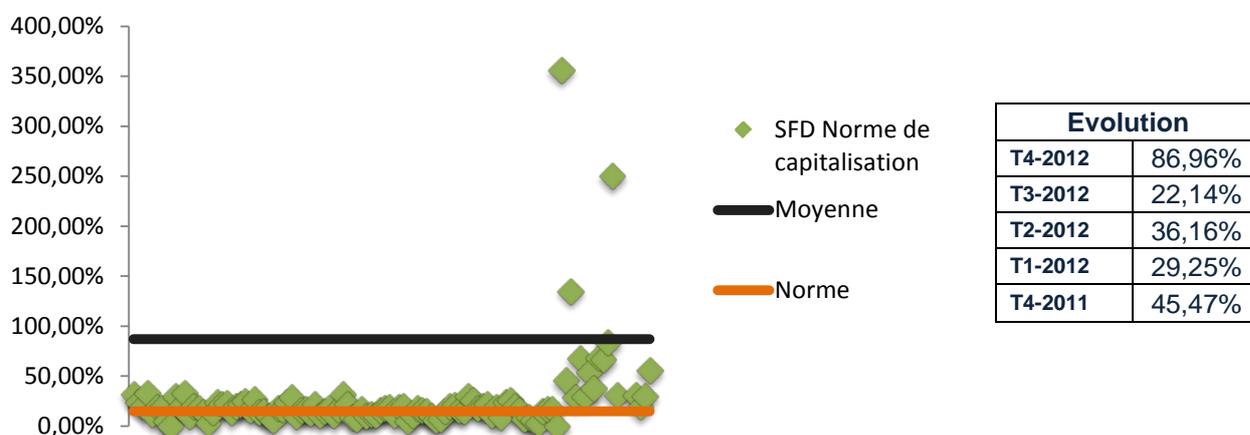


Limite le risque global porté par l'institution, risque qui ne peut excéder le double des ressources internes et externes de l'institution. Il est déterminé par le rapport entre les risques portés et les ressources.

La norme de capitalisation ou ratio de solvabilité

Au quatrième trimestre Le niveau de capitalisation des SFD s'est situé à 86,96% contre 22,14% au troisième trimestre.

Norme de capitalisation

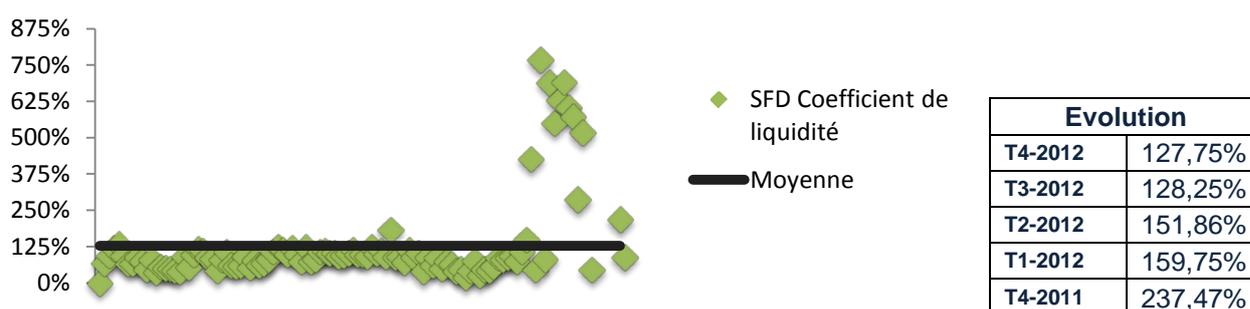


Elle vise un minimum de solvabilité de l'institution au regard de ses engagements. Il se détermine par le rapport fonds propres sur actif total, la norme est de 15% minimum.

La liquidité des Sfd

Le ratio de liquidité est ressorti à 127,75% contre 128,25%.

Ratio de Liquidité

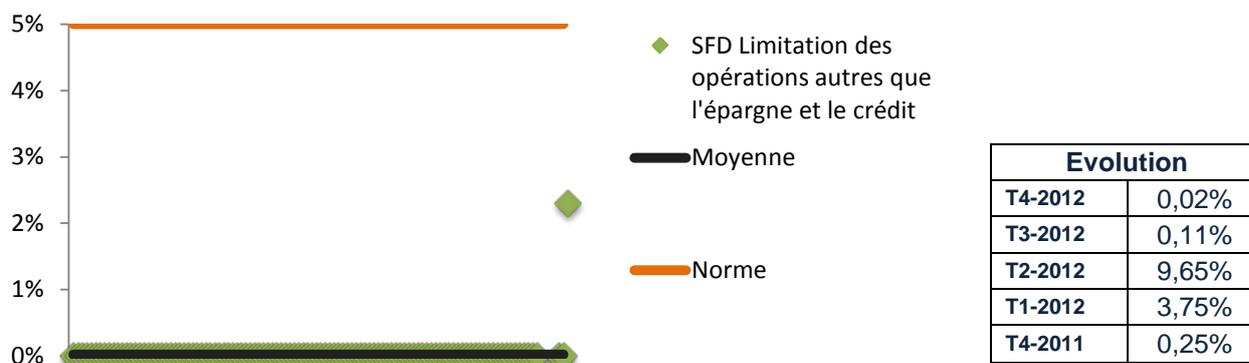


La norme de liquidité est le rapport entre le passif exigible, l'encours des engagements et l'ensemble des valeurs disponibles et réalisables à court terme dont la norme est de 60% pour les institutions ne collectant pas de dépôt, 80% pour les institutions en réseaux et 100% pour les institutions isolées. Elle mesure la capacité du Sfd à faire face à son passif exigible et honorer, en outre, ses engagements de court terme avec des ressources de court terme.

Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit

A fin 2012, les Sfd affichent une moyenne de 0,02% pour les activités autres que l'épargne et le crédit contre 0,11% le trimestre précédent soit une baisse de 0,09 point de base.

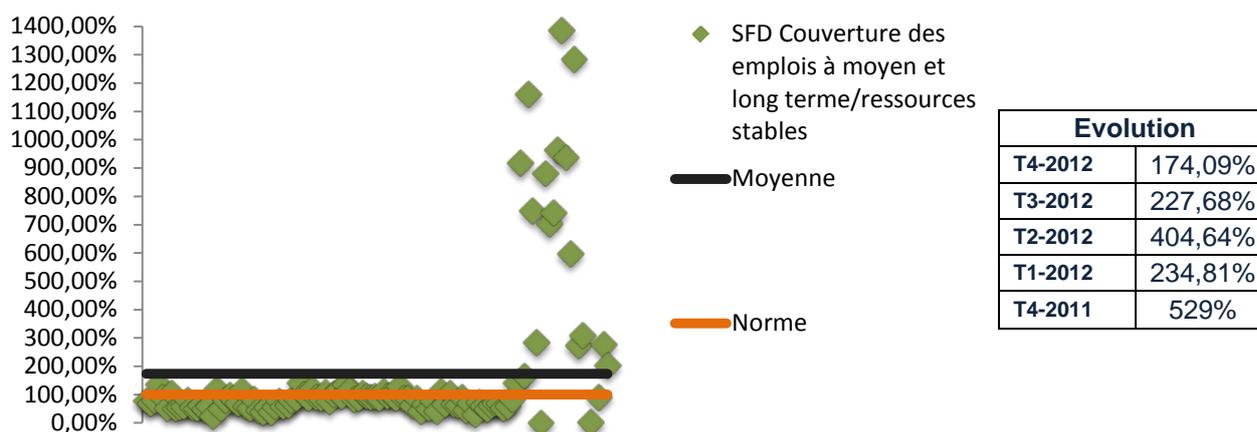
Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit



Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables

Au quatrième trimestre, la couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables s'établit en moyenne à 174,09% contre 227,68% à fin septembre 2012.

Couverture des emplois moyen et long par des ressources stables

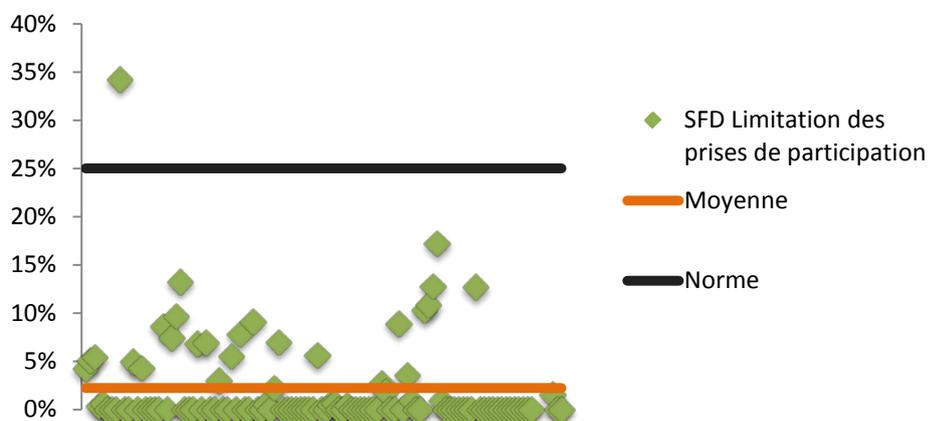


Ce ratio est le rapport entre les ressources stables et le montant net des emplois à moyen et long terme. La norme fixée est un minimum de 100%. Ce ratio vise la limitation d'une transformation excessive de ressources à court terme en emplois de moyen ou long terme.

Limitation des prises de participations

Avec une norme maximale fixée à 25% des fonds propres les prises de participation sont ressorties à 2,23% contre 1,57% trimestre précédent.

Limitation des prises de participation

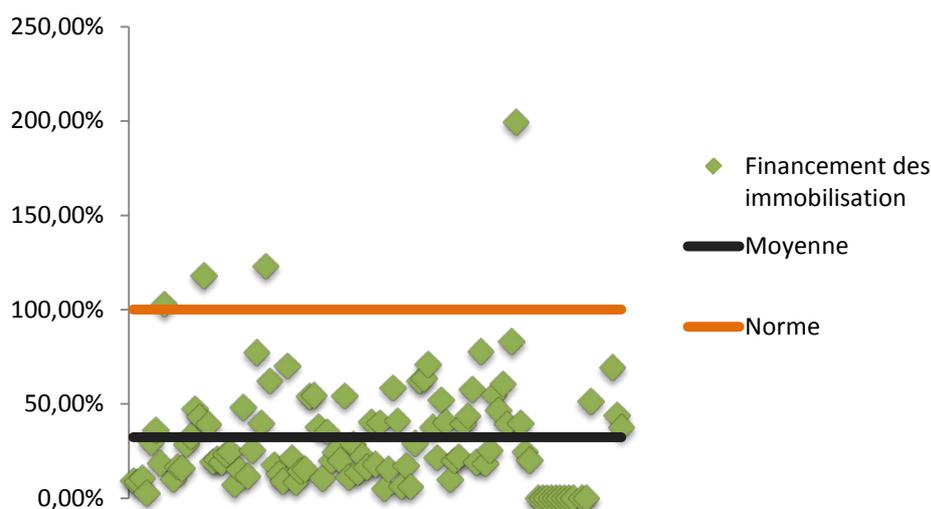


Evolution	
T4-2012	2,23%
T3-2012	1,57%
T2-2012	1,24%
T1-2012	1%
T4-2011	1,29%

Financement des immobilisations

Au quatrième trimestre les Sfd ont, en moyenne, financé leurs immobilisations à hauteur de 32,34% de leurs fonds propres dans les mêmes proportions qu'au trimestre précédent, pour une norme de 100% maximum.

Financement des immobilisations par les fonds propres

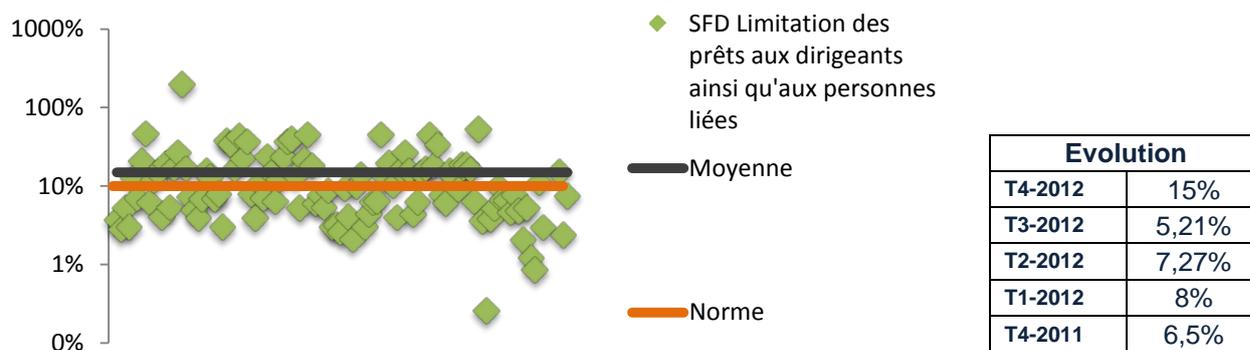


Evolution	
T4-2012	32,34%
T3-2012	32,36%
T2-2012	25,07%
T1-2012	53,29%
T4-2011	25,43%

Limitation des prêts aux dirigeants et au personnel ainsi qu'aux personnes liées

La moyenne pour ce ratio a connu une hausse considérable comparativement au trimestre précédent passant de 5,21% à 15% en fin 2012.

Limitation des prêts aux dirigeants et au personnel ainsi qu'aux personnes liées

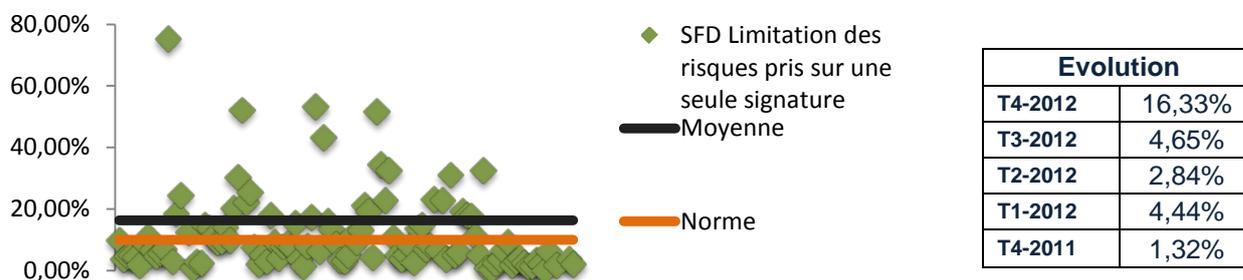


Ce ratio a pour but de prévenir le risque de concentration de prêts et engagements en faveur des dirigeants et également de contrôler l'utilisation des crédits par ces derniers, la norme est fixée à un maximum de 10% indexé aux fonds propres de l'institution.

Limitation des risques pris sur une seule signature

Il est ressorti, à fin décembre 2012, un ratio moyen de 16,33% contre 4,65% en fin septembre soit une hausse d'environ 12 points, pour une norme de 10% indexée aux fonds propres.

Limitation des risques pris sur une seule signature



Par risques, il faut comprendre l'encours des prêts accordés ainsi que les engagements de financement et de garantie consenti aux membres ou clients. Par une seule signature, il est fait référence à toute personne physique ou morale agissant en son nom propre et/ou pour le compte d'une structure dont elle détient directement ou indirectement un pouvoir de contrôle.

FOCUS

Indicateurs de rentabilité

Baisse de rentabilité au quatrième trimestre.

Le ratio de rentabilité des Fonds Propres

Norme	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T4 2012
15% minimum	8,86%	5,17%	13,69%	1,8%

Ce ratio indique la capacité du Sfd à générer des revenus à partir de ses fonds propres.

Le ratio de rendement sur actif

Norme	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T4 2012
3% minimum	1,25%	1,62%	2,49%	0,96%

Ce ratio indique la capacité du Sfd à générer des revenus à partir de son actif.

L'Autosuffisance opérationnelle

Norme	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T4 2012
130% minimum	129,68%	116,99%	133,74%	115,74%

L'autosuffisance opérationnelle nous indique si l'institution génère suffisamment de produits de ses opérations pour couvrir les charges que celles-ci engendrent.

La marge bénéficiaire

Norme	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T4 2012
20% minimum	12,30%	11%	12,92%	10 ,13%

Ce ratio indique la marge de bénéfices réalisée sur les revenus générés par l'activité du Sfd

Coefficient d'exploitation

Norme	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T4 2012
60% maximum pour les structures d'épargne et de crédit	56,54%	80,91%	67,17%	64,19%

Ce ratio indique l'efficacité du Sfd dans la maîtrise de ses charges et sa capacité à générer des produits supérieurs aux frais engendrés par l'activité. Il vise la pérennité de l'activité

Le ratio de rentabilité des Fonds Propres (Norme > 15%).

$$\frac{\text{Résultat d'exploitation hors subvention}}{\text{Montant moyen des Fonds Propres de la période}}$$

Le ratio de rendement sur actif (Norme > 3%).

$$\frac{\text{Résultat d'exploitation hors subvention}}{\text{Montant moyen de l'actif pour la période}}$$

L'Autosuffisance opérationnelle (Norme > 130%).

$$\frac{\text{Montant des produits d'exploitation}}{\text{Montant total des charges d'exploitation}}$$

La Marge bénéficiaire (Norme > 20%).

$$\frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{Montant total des produits d'exploitation}}$$

Le Coefficient d'exploitation (< 40% pour les structures de crédit direct et < 60% pour les structures d'épargne et de crédit).

$$\frac{\text{Frais Généraux}}{\text{Produits financiers net}}$$